



COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DU-VAR
Place de l'HOTEL DE VILLE
06670 SAINT-MARTIN-DU-VAR

CERTIFICAT PRE INSCRIPTION SCOLAIRE
Année 2026-2027

L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ à : _____

Sexe : Masculin / Féminin

CLASSE FREQUENTEE à la RENTREE de SEPTEMBRE 2026

Maternelle : ☐ PS ☐ MS ☐ GS

Elémentaire : ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2

RESPONSABLES LEGAUX

(A remplir en intégralité)

Responsable légal 1 :

☐ Père ☐ Mère ☐ Autre : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Tel. Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

@ : _____

Adresse : _____

Responsable légal 2 :

☐ Père ☐ Mère ☐ Autre : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Tel. Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

@ : _____

Adresse : _____

SITUATION DES PARENTS

Mariés	Vie maritale / PACS	Divorcés ou séparés	Veuf(ve)
--------	---------------------	---------------------	----------

FRATRIE (enfant(s) scolarisé(s) ou non) :

Nom	Prénom	Date de naissance

EN CAS DE SEPARATION DES RESPONSABLES LEGAUX :

Domiciliation de l'enfant :

- ☐ Au domicile du responsable légal 1
- ☐ Au domicile du responsable légal 2
- ☐ En alternance au domicile de chacun des responsables légaux

Nom / Prénom et qualité de l'autre adulte présent (beau-père / belle-mère...) :

- Au domicile du responsable légal 1 : _____
- Au domicile du responsable légal 2 : _____

OBSERVATION DES PARENTS :

SIGNATURE DES PARENTS :

☐ Père / ☐ Mère / Autre : _____ Date de la demande : ____/____/____

Pièces à fournir :

- ☐ Un **justificatif de domicile** de moins de trois mois, seront acceptés uniquement : facture eau, électricité, internet ou quittance loyer
- ☐ Copie de **toutes les pages du livret de famille**
- ☐ Copie de **toutes les pages vaccination du carnet de santé** de l'enfant
- ☐ Le certificat de radiation de l'école précédente, si l'enfant était scolarisée sur une autre commune

- ☐ Pour les **parents séparés / divorcés** : Copie intégrale du jugement faisant apparaître l'autorité parentale, et le mode de garde organisé. A défaut de jugement, un courrier signé / un mail de chacun des parents précisant cette organisation.

La pré-inscription ne sera transmise aux directrices d'école, **qu'à réception d'un dossier complet validé par les deux responsables légaux.**

Par la suite, vous rencontrerez la directrice d'école afin de finaliser l'inscription. Les dates de ces permanences vous seront communiquées après dépôt du dossier complet.

Service Jeunesse :

@ : jeunesse@saintmartinduvar.fr

☎ : 04.93.08.46.45

📄 : Accueil du public / Complexe François Zucca – Route du collège :
Lundi / Jeudi de 16h15 à 18h15 – Mercredi de 14h à 18h15